

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au débat
19	19	16

Date de la convocation :  
09/10/2024

Date de l'affichage :  
09/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 14 octobre à 18 heures 30,  
le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Arnaud Beltrame  
sous la présidence de M. BRUNDU André, Maire.

**Présents :**

Mesdames et Messieurs André Brundu, Jean-Jacques Andrieu, Pierre Philippe Carpentier, Alain Courtois, Sylvie Devassine, Mireille Gassier, Fabian Herrero, Elodie Dolhadille Jansen, Josiane Julien, Lebois Didier, Jean-Pierre Matini, Karine Noguera, Isabelle Pinon, Tricou Sébastien, Françoise Turribio, Daniel Weyh.

**Procurations :**

Madame Isabelle Dos Reis donne procuration à Madame Isabelle Pinon  
Madame Kati Moulet donne procuration à Monsieur Jean-Jacques Andrieu  
Monsieur Christian Carteyrade donne procuration à Monsieur André Brundu

En début de séance et en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Madame Isabelle Pinon

**Délibération n° 2024\_47 : Décision modificative n°3 pour réintégration par opérations d'ordre patrimoniales des comptes 2031 dans le compte de travaux correspondant**

Exposé : Sébastien Tricou

Les comptes 2031 qui enregistrent les dépenses liées aux études doivent être réintégrés dans le compte définitif ou compte de travaux si ces études sont suivies de travaux dans les 2 ans qui suivent leur constatation.

- 1- Décision modificative pour réintégration des dépenses d'études liées à l'aménagement cœur de ville :

041 Recettes 2031 pour 2 040€ (« Numéro d'inventaire AMENAGEMENT CŒUR DE VILL »)  
041 Dépenses 2151 (opération 915) pour 2 040€ (« Numéro d'inventaire 2151-2024-01 »)

- 2- Décision modificative pour réintégration des dépenses d'études qui ont consisté à réaliser un audit énergétique et des plans d'intérieur de l'école primaire au compte 21351 opération 946.

041 Recettes 2031 pour 12 894.00€ (« Numéros d'inventaires : 2031-2022-01 pour 5 742.00€ et 2031-2023-01 pour 7 152.00€ »)  
041 Dépenses 21351 opération 946 pour 12 894.00€ (« Numéro d'inventaire 21351-2024-01 »)

**Le conseil municipal, entendu l'exposé,**

**Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- D'autoriser les décisions modificatives telles que décrites ci-dessus.

Le secrétaire de séance



Le Maire,  
André BRUNDU

